

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10 à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 26 Février 1878.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de St-Charles à S. Exc. Don Antonio Canovas del Castillo, Président du Conseil des Ministres et à S. Exc. Don Manuel Silvela, Ministre des Affaires Etrangères de S. M. C. le Roi d'Espagne.

Le Prince a nommé Chevaliers de l'Ordre de St-Charles :

M. le Baron Lazare Maulandi, Consul de la Principauté à Nice (12 ans de services)
et M. Emile de Loth, Adjoint au Maire de la ville de Monaco.

Le Prince, sur l'avis du Conseil d'Etat, a rendu le 9 Février courant une Ordonnance aux termes de laquelle c'est désormais par le Ministère des huissiers près le Tribunal Supérieur, que se feront les ventes publiques de meubles. Les mêmes officiers ministériels sont autorisés, concurremment avec les notaires, à signifier les protêts et les offres réelles.

Ladite Ordonnance renferme en outre des dispositions relatives à l'enregistrement des actes judiciaires et des contrats sous-seings privés annexés aux actes notariés, et prescrit également une légère augmentation du tarif des notaires.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Espagne notifie à S. A. S. son mariage avec S. A. R. l'Infante Dona Maria de las Mercedes d'Orléans et Bourbon.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. S. le Pape Léon XIII notifie à S. A. S. son avènement au Trône Pontifical.

S. Exc. le Commandeur Naldini, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Prince Charles III près le Saint Siège, a eu l'honneur d'être reçu le 17 de ce mois en audience solennelle au Vatican, pour présenter à LL. EE. les Cardinaux réunis dans la salle du Consistoire, les compliments de condoléance de S. A. S. et de Son Auguste Famille, à l'occasion de la mort de S. S. le Pape Pie IX.

S. Em. le Cardinal di Pietro, sous-doyen du Sacré Collège, en répondant au discours de S. Exc. le Ministre de Monaco, a d'abord remercié S. A. S. et la famille Princière, puis, abordant l'histoire des Grimaldi, S. Em. a dit qu'ils avaient jadis versé leur sang pour la foi et donné à l'Eglise de nombreux et illustres cardinaux et prélats. Elle a fait ensuite l'éloge de la piété du Prince et rappelé son inaltérable attachement à l'Eglise et au St-Siège Apostolique. S. Em. a terminé par quelques mots de courtoisie à l'adresse du représentant de S. A. S.

S. Exc. le Commandeur Naldini a été reçu en audience particulière le 22 de ce mois par le Pape Léon XIII et lui a présenté les félicitations et les hommages du Prince Charles III; Sa Sainteté les a accueillis avec une paternelle bienveillance et a envoyé à S. A. S. et aux membres de Son Auguste Famille, sa Bénédiction Apostolique.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire a reçu de S. M. le Roi d'Espagne la plaque de l'Ordre du Mérite naval.

M. le Vicomte de Raoussat Boulbon, son Aide-de-Camp, a été décoré de la croix de Chevalier du même ordre.

S. M. le Roi d'Espagne a conféré le Grand Cordon de l'ordre d'Isabelle la Catholique à S. Exc. M. le baron de Boyer de S^{te}-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté, et à S. Exc. M. le Baron de Solernou, Chargé d'Affaires de S. A. S. près la Cour de Madrid.

M. le Commandant Baron d'Orémieux, Aide-de-Camp du Prince, a également reçu la croix de chevalier de l'ordre de Charles III.

S. A. S. le Prince a reçu la visite de S. A. R. le Prince Philippe de Bourbon.

Dimanche 24 février, un *Te Deum* d'action de grâces a été chanté solennellement après la grand-messe, dans la cathédrale provisoire, à l'occasion de l'élection de S. S. le Pape Léon XIII.

M^{re} Viale, Vicaire Général, officiait entouré du clergé.

Toutes les autorités de la Principauté, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général, y ont assisté. Le Prince s'était fait représenter à la cérémonie par M. le L^{ieutenant}-Colonel de Castro, Aide-de-Camp et M. le Lieutenant Gastaldi, Officier d'Ordonnance.

Dans la matinée du jeudi 21 février, le carabinier Robini a arrêté près la Porte-Major, un individu qu'il reconnut pour être l'auteur d'un vol commis le 1^{er} août 1876 à la villa Wurtemberg et qui fut, à cette occasion, condamné par le Tribunal Supérieur à treize mois de prison.

Cet individu, se donnant le nom de Bertolotti (Dominique), sorti de la maison centrale de Nîmes, le 14 octobre dernier, était porteur de plusieurs objets compromettants dont il ne put justifier la provenance. Il était sans domicile et sans moyens d'existence. Le matin même, différents vols de volailles avaient été commis vers la frontière, du côté du cimetière et les soupçons les plus graves pèsent sur Bertolotti qui a été écroué à la maison d'arrêt. C'est, du reste, un audacieux voleur et nos lecteurs se rappellent peut-être les circonstances de son évasion lorsque, après sa condamnation, il s'échappa, sur le chemin de la Turbie, des mains des carabiniers qui allaient le remettre à la gendarmerie française.

L'enquête à laquelle procède la justice confirmera sans doute ces soupçons; en tout cas, le carabinier Robini a fait preuve d'une grande sagacité en cette circonstance et a reçu les félicitations de ses chefs.

M. Zlotnicki a fait don au Musée de Monaco d'une piécette en billon du Prince Honoré III. Le revers porte quatre H couronnés, cantonnés de losanges avec la légende: *Auxilium meum a Domino*. 1733. Cette pièce est décrite à la page 72 de l'ouvrage du Chevalier Rossi sur *Les Monnaies des Grimaldi*, Princes de Monaco.

Mercredi dernier, dans la soirée, à l'occasion de la Croix de Chevalier de S^{te}-Charles, conférée à M. de Loth, Adjoint au Maire de la ville de Monaco, la Société Philharmonique s'est rendue en corps

CHRONIQUE DU LITTORAL

chez son honorable Président et lui a offert un splendide bouquet sorti des mains de M. Ronco, l'un des membres de cette société.

M. Ronco, qui a déjà été maintes fois cité par nous, est un véritable artiste fleuriste. Le bouquet dont nous parlons est une merveille de finesse et de grâce. Il représente, sur un médaillon de 60 centimètres de diamètre, la croix de S^t-Charles dessinée avec des géraniums blancs et rouges et des immortelles jaunes et vertes.

Dans un speech agréablement tourné, l'un des assistants a félicité M. de Loth de la distinction dont il était l'objet et la réunion s'est séparée aux cris de : Vive le Prince ! vive Charles III !

Samedi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M^{me} la Comtesse de Vedel, rue du Tribunal, 3, à Monaco, dans une pièce habitée par une femme de chambre. Le feu a été aperçu à 6 heures un quart ; les sergents de ville Bianchi et Nicolet et le sieur Magnan, gardien de la maison d'arrêt, arrivés aussitôt sur le lieu de l'incendie, réussirent à l'arrêter en peu d'instants. Quelques effets ont été brûlés. La cause de cet incendie est tout accidentelle.

En attendant les soirées lyriques qui sont annoncées (l'opéra comique doit commencer la semaine prochaine), les représentations théâtrales se continuent au milieu des applaudissements du public. Mardi, pour la dernière représentation de M. Ravel, avec le concours de M. Pradeau, de M^{lle} Baumaine, de M^{me} Maurel, de MM. Cornaglia et Richard, on a joué *la Rue de la Lune*, amusante pièce de la plus franche gaieté et qui a été enlevée avec un véritable entrain.

Samedi, ces excellents artistes nous ont fait passer une soirée des plus divertissantes. M^{me} Maurel dans *le Dîner de Madelon* a eu un grand succès ; M. Pradeau, M. Cornaglia et M. Richard, ainsi que M^{lle} Baumaine et M^{me} Maurel ont été applaudis à outrance dans *les Erreurs du Bel Age*.

Ce soir, dernière représentation de M. Pradeau, *le Bourreau des Crânes*, vaudeville en trois actes.

Cette semaine plusieurs représentations ont eu lieu, à l'Orphelinat, au bénéfice de cet établissement, et au Collège de la Visitation, où les Gardes d'honneur ont donné dimanche, au profit des pauvres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, un drame dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

L'espace nous manque pour analyser les pièces diverses qui ont été interprétées, qu'il nous suffise de dire que les artistes improvisés auxquels étaient confiés les rôles ont rivalisé, les unes de grâce et de savoir, les autres de talent et de verve. Comme toujours à Monaco, la charité a trouvé son compte dans ces divertissements qui ont attiré chaque fois un public nombreux et distingué.

Un nouveau journal de Marseille, *le Citoyen*, a mentionné la Principauté de Monaco, à l'occasion de la cérémonie funèbre célébrée à la mémoire de S. S. le Pape Pie IX. Nous remercions notre confrère des termes bienveillants qu'il nous a consacrés et nous profitons de cette circonstance pour recommander *le Citoyen* à nos lecteurs. Bien informé, écrit et composé avec soin et dans un excellent esprit, ce journal quotidien est remarquable par la sûreté de ses dépêches de France et de Rome. Son prix est des plus modiques (cinq centimes) et il est en vente aux gares et aux kiosques de la Principauté.

Hyères. — De toutes parts on n'entend parler que de tir aux pigeons; depuis que Monaco a mis ce divertissement à la mode, nos stations thermales ont suivi l'exemple donné par la Principauté. Aussi se fait-il de véritables hécatombes de ces innocents oiseaux qui, après avoir servi de point de mire pour les adroits tireurs, figurent ensuite sur les tables d'hôte en salmis aux petits pois. C'est ainsi, ô horreur ! que le vainqueur dévore sa victime. En vérité, tous les hommes sont féroces, et nous ne devons pas trouver surprenant que certains animaux, usant de représailles, voient en nous un ennemi auquel ils ne doivent faire ni quartier, ni grâce. Mais les pigeons, hélas ! se défendent bien mal et me paraissent destinés à être toujours plumés.

Cette pensée de Prudhomme nous éloigne de notre véritable sujet, le tir aux pigeons, qui avait réuni sur la Plage, — le Prado d'Hyères, — toute la colonie étrangère de la contrée.

Le tir a été fort beau, et ce coin parfumé de la Méditerranée avec sa végétation africaine offrait un coup d'œil féerique qui eût fait envie aux Parisiens raccornis par les froids de ces derniers jours.

Quelle admirable chose que ce soleil du Midi, en février, au moment où à Paris, sur l'impériale de l'omnibus, le bout de votre nez rougit et laisse échapper des stalactites de glace avant que votre main, n'osant affronter le froid, se soit décidée à sortir le mouchoir de votre poche.

Eh bien, pendant que nous éternuions et que nous grelottions, un premier concours de tir aux pigeons avait lieu à Hyères, à la Plage, par un temps superbe.

Une première poule était gagnée par M. Renard ; le capitaine Lauze remportait un second prix.

La seconde poule était partagée entre le capitaine Lauze et M. Godifot Félix.

La troisième partagée aussi entre MM. Cardon et de Moussac.

Enfin une quatrième poule de consolation était encore partagée entre M. le capitaine Anderson, M. Renard et M. le marquis de Gaillard.

Cent soixante pigeons ont été tirés.

Voilà de bons débuts. Nous constatons avec plaisir qu'Hyères semble vouloir entrer dans une période d'activité. Que la municipalité et les habitants se persuadent qu'il importe pour l'avenir de leur station que les étrangers trouvent chez eux des plaisirs variés.

(*Monde Thermal*).

Cannes. — La réunion nautique de Cannes aura lieu huit jours après celle de Nice, fixée provisoirement au 15 mars prochain.

Nice. — M^{sr} Sola vient de faire don à la ville de son portrait, par M. Ternante de Cailieux.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité que ce portrait serait placé dans la grande salle des délibérations de la Mairie.

D'autre part, l'ex-évêque de Nice a demandé à M. Ternante une copie réduite de son œuvre. Celle-ci n'occupera donc à la Mairie la place qui lui est réservée que le jour où le peintre aura terminé son travail.

M^{sr} Sola a décidé qu'il se retirerait à Drap.

— M^{me} la Maréchale de Mac-Mahon fait partie de la Société des Chevaliers-Sauveteurs.

Elle a accepté le titre de Haute Protectrice.

— Le duc et la duchesse de Montpensier et leurs enfants : le prince Antoine et la princesse Christine d'Orléans viennent d'arriver à Nice, venant d'Espagne, et sont descendus à l'hôtel Chauvain.

— M^{sr} Balain fera son entrée solennelle dans la ville de Nice, le 27 février, vers deux heures de l'après-midi (il arrivera à la gare par le train de 2 heures et 4 minute). La réception aura lieu au perron de l'église de Notre-Dame, avenue de la Gare. La procession, qui sera composée du Chapitre, du clergé et des associations pieuses, conduira le nouvel évêque à la cathédrale, en suivant le parcours ci-après : avenue de la Gare, place Masséna, Pont-Neuf, place Charles-Albert, rue du Pont-Neuf, place Saint-Dominique, rue de la Préfecture, rue S^{te}-Reparate. Les honneurs militaires seront rendus au nouvel évêque conformément au décret du 13 octobre 1863.

— Les courses plates dont nous avons parlé sont définitivement fixées au 25 mars. Le Conseil municipal de Nice a voté 3,000 francs et le syndicat des hôtels 2,000 francs pour l'organisation de ces courses.

Le cercle Masséna et l'administration des Bains de mer de Monaco compléteront la somme nécessaire pour l'achat des prix.

Menton. — Après avoir récolté des bravos à Cannes et s'être fait applaudir à Nice, M^{me} Théo a été cueillir mardi les lauriers à Menton.

A deux heures, la charmante artiste donnait au Cercle Philharmonique une matinée extraordinaire, où elle a joué *Bagatelle*, la charmante opérette de MM. Nutter et Crémieux, musique d'Offenbach.

Le Cercle de Menton, voulant marcher sur les traces de celui de la Méditerranée, est en train d'organiser une représentation de gala.

— Mardi 19 février, on a célébré à la Paroisse de Menton un service funèbre en mémoire de Sa Sainteté Pie IX. Les autorités et un grand nombre de fidèles assistaient à cette cérémonie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Paris s'encarnavale sans grand tapage ni grelots. Il faut venir à Nice pour trouver des mascarades et des cavalcades. L'Elysée, pourtant, a donné, lundi, son premier bal et cette fête a renouvelé toutes les traditions d'éblouissement de ses aînées de l'hiver passé. Une galerie nouvelle a été ajoutée, cette année, au palais et offre un dégagement très apprécié par les nombreux invités de la Présidence. Le bal devait avoir lieu il y a une quinzaine de jours, mais la mort de Pie IX l'avait fait ajourner. Le promenoir avec son décor pourpre et or, ses tapisseries des Gobelins faisant fond à des massifs de verdure et de fleurs si applaudis, la saison dernière, a été maintenu cette année : on a démonté les persiennes des fenêtres des appartements de l'Elysée sur lesquels il se profile et par leurs ouvertures pleines de feuillages et de plantes rares, on peut voir ce qui se passe dans les salons.

On a dansé également chez M. Fould dans son bel hôtel de la rue Bergère, et fait de la musique chez la vicomtesse de Janzé et chez la baronne de Hirsch. Mais, en dépit de tout, Paris n'est ni aux violons, ni à la danse.

Il n'est pas non plus à la beauté — ainsi, hélas ! qu'on peut le constater chaque fois que se présente quelque agglomération mondaine comme le bal de l'Elysée, une représentation à l'Opéra, une vente de charité. Le beau sexe, il faut avoir le courage de l'avouer, justifie de moins en moins cette épithète qu'on lui accorde en souvenir de la Fable et de ses déesses. La femme selon l'art, la poésie et toutes les illusions que l'idéal substitue aux vérités terrestres n'existe plus. A quoi tient cette dégénérescence du visage féminin et quel médecin doublé d'un moraliste en indiquera le remède ? il y a une dizaine d'années, sous l'Empire, il y avait encore autour de l'impératrice un petit escadron de jolis visages, mais le temps qui n'épargne rien l'a licencié et aujourd'hui qui se lève à l'horizon pour le remplacer ?

Dans un hôtel qui fut, à l'époque que je rappelle, le séjour d'une des plus radieuses beautés d'alors — j'ai nommé la marquise de Gallifet et l'hôtel Lafitte, avenue Matignon — vient de s'établir un cercle ultralégitime et aristocratique, le *Nouveau Club*, qui s'érige en rival du *Jockey-Club* et a pour but de servir de rendez-vous aux membres des meilleurs cercles de Londres et de Paris. L'installation est d'un faste du meilleur ton, la table raffinée à souhait et il y a un certain nombre de chambres mises à la disposition des membres étrangers du club. Le comité provisoire du cercle se compose du duc de Mouchy, du marquis Du Lau, du comte de Jaucourt, du baron R. Hottin-guer, du baron Alphonse de Rothschild, de Sir John Stanley Errington, E. Blount, Mackenzie-Grievess, W. Trafford, Hon. W.A. Barrington, Sartoriss, etc., etc., la fine fleur du Paris et du Londres mondains. Cela vous donne la note de ce club qui fait beaucoup parler de lui en ce moment.

Le suicide d'un jeune financier bien connu à la suite de pertes de bourse, M. Aron, suicide suivi de la mort subite de sa femme nouvellement mariée, en apprenant cette terrible nouvelle, cause également beaucoup de bruit dans la grand'ville.

En voyant ces drames de la vie intime se multiplier, le moraliste médite et finit par arriver à cette conclusion que décidément la société moderne se débat dans une vive agonie. Un mot terrible, l'intérêt matériel, domine tout. L'appétit du gain est descendu partout. Le besoin de posséder brûle à l'égal d'un incen-

die et dévore tout. En tête de son *Manuel de la Bourse* Proudhon a dit : « Je suis sévère ; eh ! est-ce donc ma faute, si, en songeant à la bourse, je ne vois que des monstres ? » Dans notre temps, on peut le dire avec ce penseur, les monstres abondent. Qui n'en coudoie au moins cent par jour ? Qui ne connaît quelque triste histoire de famille où la Bourse joue un rôle comme dans le drame dont Paris s'est ému ces derniers jours. Mais, dira-t-on, sermonneur que vous êtes, guérissez-nous au moins ; indiquez-nous le remède ! — Ah ! le remède ! je ne tiens pas boutique d'empirique. Je ne vous ferai pas d'ordonnance, me contentant de vous signaler le poison.

Charles Daubigny, le peintre des eaux qui bruissent, des saules qui frissonnent, est mort cette semaine. C'était un grand artiste qui avait su triompher de commencements difficiles et dont le nom brillera en tête de l'école de nos paysagistes, si magnifique à notre époque. Rousseau, Daubigny, Corot forment une trinité de maîtres qui illustreront à jamais l'art français.

L'Exposition avance et on s'en aperçoit ailleurs encore qu'au Champ de Mars.

Un de ces derniers soirs, à l'heure où l'on dîne, deux de nos amis entrent dans un restaurant du quartier des Champs-Élysées, mangent fort sobrement, boivent de même, demandent la carte à payer et ne sont pas médiocrement surpris en constatant que le total de l'addition s'élève à trente-huit francs.

Attendu qu'ils sont hommes du monde, et du meilleur, ils payèrent sans marchander et sans murmurer.

Seulement, avant de franchir le seuil de cette maison hospitalière, l'une des deux victimes demanda poliment à la dame du comptoir :

— Dites-moi, madame, est-ce que, par hasard, vous auriez déjà adopté vos prix de l'Exposition universelle ?

A quoi la personne interrogée répondit avec candeur :

— Oui, monsieur, nous les essayons depuis deux jours.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

Caritas.

Au mois de décembre 186... vers cinq heures du soir, l'Alboni, au bras de son ami Georges Hainl, chef d'orchestre de l'Opéra, montait l'allée de droite des Champs-Élysées ; lorsqu'elle arriva à la hauteur des Folies-Margny, elle s'arrêta, émue, devant le navrant spectacle qui s'offrait à sa vue. Une petite fille de sept à huit ans était debout, chantant une de ces romances sans nom d'auteur, venues on ne sait d'où, et qui descendent de l'atelier dans la rue. L'enfant, malgré le froid, était vêtue d'une simple robe d'indienne ; ses longs cheveux flottaient sur ses épaules, et, de son visage pâle et amaigri, on ne distinguait que deux yeux noirs et profonds rendus plus grands encore par le cercle bistré qui les entourait. Derrière, se tenait un homme jeune encore, vêtu misérablement, et qui accompagnait l'enfant avec un mauvais violon.

Derrière encore, au pied d'un arbre de la contre-allée, était assise une jeune femme, allaitant un tout petit enfant, qu'elle essayait de protéger contre le froid avec les pans d'un tartan usé jusqu'à la trame. Ces pauvres virtuoses du pavé étaient là depuis longtemps, sans doute ; mais, fouettés au visage par la bise, les promeneurs passaient rapidement sans donner : l'Alboni chercha en vain son porte-monnaie :

— Mon ami, dit-elle à son compagnon, avez-vous quelque argent sur vous ?

— Désolé, comtesse, pas le moindre maravedis.

— Nous ne pouvons cependant laisser là ces pauvres gens sans les secourir. Tenez, dit-elle, il me vient une idée ; je vais chanter.

— Y pensez-vous, comtesse, vous êtes souffrante... que dira votre docteur ?

— Bah ! il n'en saura rien... d'ailleurs une bonne action ne fait jamais de mal.

— Mais c'est de la folie !...

— Prenez le violon de ce malheureux... vous m'accompagnez.

L'Alboni se pencha du côté de la fillette.

— Comment t'appelles-tu, petite ?

— Etienne, Madame.

— Eh bien ! Etienne, veux-tu que je chante à ta place ?

L'enfant regarda la belle dame avec de grands yeux étonnés et ne répondit pas. Georges Hainl avait pris et accordé de son mieux ce stradivarius du ruisseau, et le célèbre violoniste était parvenu à en tirer des sons presque harmonieux.

— Etes-vous prêt, mon ami ?

— A vos ordres, comtesse.

— Préludez, je vais chanter la romance du Saule.

Quelques secondes après, n'écoulant que son cœur, et au mépris de sa santé et de sa voix, la grande artiste commença.

Quelques promeneurs et promeneuses s'arrêtèrent ; puis vingt, puis cent ; bientôt un demi-cercle de dix rangs d'épaisseur se forma devant ces étranges artistes en plein vent. Comment l'Alboni chanta : est-il besoin de le dire ? Jamais ces déchirants adieux à la vie, de *Desdémone* n'avaient été dits dans des accents plus touchants, plus vrais ; jamais le talent de la grande cantatrice ne s'était révélé plus puissamment. L'émotion avait gagné tous les assistants : les hommes s'étaient découverts respectueusement, et les yeux des femmes étaient remplis de larmes.

Quand l'Alboni eut fini, elle essuya les gouttes de sueur qui lui perlaient au front, puis prenant l'enfant par la main, elle s'avança émue et frémissante encore pour faire la quête. Etienne fit une ample moisson de pièces d'argent et d'or ; il y avait, dans son petit tablier, le pain de toute la famille pour plus d'une année.

Lorsque, la quête terminée, l'Alboni ramena l'enfant à sa mère, la pauvre était à genoux et priait ; quant au père il s'était appuyé le front contre l'arbre et sanglotait.

Pour soustraire sa compagne à une ovation embarrassante, Georges Hainl avait hélé un fiacre qui descendait à vide, les deux grands artistes se jetèrent dedans, et longtemps encore, les cris et les bravos de la foule enthousiaste arrivèrent jusqu'à eux.

Maintenant, si jamais les armes de la comtesse Pepoli vous tombent sous les yeux, vous ne vous étonnerez pas si vous lisez cette devise courte mais bien éloquente : *Caritas.*

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du trente-un janvier mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré et transcrit,

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Th. Bellando de Castro, notaire précité,

A acquis, pour le prix de deux cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante trois francs quatre-vingt-dix centimes, de madame Léocadie Strafforelly, épouse assistée et autorisée de Monsieur Adolphe Rouderon, son mari, propriétaires, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco, une partie de son domaine du *Carnier*, situé sur le territoire de Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une contenance de deux mille quatre cent quinze mètres soixante-treize centimètres carrés, confinant : à la partie supérieure, par la route de Monaco à Menton ; à gauche, par le chemin et la conduite d'eau qui divise la propriété de Madame Rouderon en deux parties ; en aval, par les hoirs de Monsieur Jacques Massa de St-Roman, et, à droite, par les jardins du Cercle des Etrangers de Monte Carlo et les héritiers Bosio.

Le vingt-cinq février courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-dix-huit.

TH. BELLANDO DE CASTRO, défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du trois février mil huit cent soixante-dix-huit.

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Th. Bellando de Castro, notaire précité,

A acquis, pour le prix de deux cent un mille francs : 1^o de Monsieur Urbain Bosio, ingénieur des ponts-et-chaussées, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes), ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco ; 2^o et de Madame Placide Bosio, sa sœur, épouse assistée et autorisée de Monsieur Aimé Joubert, son mari, capitaine en retraite, tous deux propriétaires, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco, un immeuble dénommé *Carnier-Inférieur*, situé sur le territoire de Monaco, quartier de Monte Carlo, avec la jouissance d'une heure d'eau d'arrosage par semaine ; cet immeuble confronte : au Nord, par la route de Monaco à Menton ; au Levant, par la propriété de Madame Rouderon, appartenant aujourd'hui à Madame Blanc ; au Sud et au Couchant, aux jardins du Cercle des Etrangers de Monte Carlo.

Dans cet acte est intervenue Madame Augustine Choquet, veuve en premières nocces de M. Louis Bosio, usufruitière universelle de son mari, et veuve en secondes nocces de Monsieur Pierre-Isidore Vicomte de Grandsaigne, colonel en retraite, propriétaire, demeurant et domiciliée à Vincennes près Paris, laquelle a renoncé, au profit de Madame Blanc, à son usufruit sur la propriété du *Carnier-Inférieur*, ci-dessus vendue, et a fait élection de domicile au cabinet de M^e E. de Loth, avocat à Monaco.

Le vingt-cinq février courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-dix-huit.

TH. BELLANDO DE CASTRO, défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du six février mil huit cent soixante-dix-huit,

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Th. Bellando de Castro, notaire précité,

A acquis, pour le prix de cinquante cinq mille trois cent vingt francs : 1^o de Monsieur Louis Massa de St-

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR					TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
18	772.8	772.2	771.5	769.2	768.8	10.2	11.4	13.5	12.4	11.2	13.9	87	S.	beau	
19	766.7	766.2	765.5	766.2	768.6	12.2	13.3	13.5	12.4	11.8	13.8	88	E. S.-E.	variable	
20	769.9	769.9	769.8	769.8	770.7	11.7	13.3	13.4	12.6	12.2	13.9	76	E.	très-beau	
21	773.7	773.6	773.2	773.6	774.2	11.3	13.2	13.4	12.4	10.7	13.7	80	S.-O.	id.	
22	774.4	773.8	772.6	772.2	772.3	10.8	12.9	13.5	12.3	10.6	13.8	82	id.	id.	
23	771.8	772.2	771.2	769.9	769.8	12.1	13.4	13.2	12.2	10.3	14.4	79	S.-E.	beau	
24	768.2	767.5	766.9	766.1	764.1	10.5	12.8	13.2	12.2	10.6	13.1	78	S.-E. E.	variable	
DATES 18 19 20 21 22 23 24															
Observations : Maxima { 13.5 13.5 13.4 13.4 13.5 13.7 13.2															
Minima { 8.5 10.4 9.9 9.8 9.1 9.5 9.2															
Pluie tombée: 0 ^{mm} 1.															

